Coupon réponse du Rallye des COTEAUX
Dimanche 16 Septembre 2018

A renvoyer au plus tard le **23août 2018 à** :
MATRAS Fabien
8 rue Georges Ducrocq
57070 METZ
06 09 88 54 80

Mme, M.:
Adresse :
Tel portable :
Participeront à la sortie du 16 septembre 2018
Sortie et repas : Nombre d'adultes : x 35 € =
Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de **(Club Vignette Gratuite)**
Marque : Type :
Année du véhicule :

QUELQUES CONSIGNES DE SECURITE

Définition :
La sortie du ***Rallye des Coteaux*** est l'occasion de faire rouler nos voitures au cours d'une randonnée touristique avec visite du patrimoine Lorrain
Cette promenade ne revêt aucun esprit de compétition.

Engagements :
La courtoisie étant de règle, les participants observeront strictement *le code de la route*
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident, matériel et ou corporel, pouvant survenir avant, pendant et après le rassemblement.
Le conducteur affirme être assuré tant pour le véhicule inscrit que pour lui ou la personne appelée à conduire ; il peut attester que le véhicule est couvert par une *responsabilité civile* et *personnes transportées* en cours de validité.
Le conducteur certifie :

- Etre en possession d'une carte grise (ou assimilée pour les membres étrangers).
- Etre à jour de contrôle technique pour les véhicules possédant une carte grise normale (ou assimilée pour les membres étrangers).
- Etre titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

Sécurité :
Chaque véhicule sera muni d'un triangle de signalisation, d'une cale et d'un extincteur fixé dans un endroit facilement accessible et en état de fonctionnement.

Obligations :
Les participants devront se conforter aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement et accepter les décisions des organisateurs. Ces derniers se réservent le droit de refuser le départ à tout véhicule qui ne donnerait pas de signes suffisants de sécurité ou qui s'éloignerait trop des standards d'origine de la marque.

Surveillance :
La surveillance lors des différents arrêts n'est pas assurée par les membres organisateurs et il est recommandé de ne rien laisser dans les autos le temps de votre absence.

*Ecrire **lu et approuvé** date et signature*

Merci de remplir tout le coupon réponse